

En finir avec le providentialisme

« *Il n'est pas de sauveurs suprêmes*

Ni Dieu, ni César, ni tribun »

(*L'Internationale*, paroles d'Eugène Pottier)

Ce n'est pas le concept philosophique que le dictionnaire du CNRTL définit comme la « *Croyance en une puissance supérieure, divine, qui gouverne le monde, veille sur le destin des individus; en partic., croyance dans le sage gouvernement de Dieu, en sa suprême sagesse* » qu'on se propose d'examiner ici, mais la croyance aux hommes providentiels qui est actuellement le leurre le plus utilisé pour gouverner les peuples contre leur intérêt, et l'expression « État providence », dont il faut dénoncer la perversité.

Examinons d'abord la seconde. Le Témoin gaulois, d'instinct, a toujours détesté cette expression et, comme souvent, se proposait en écrivant cette page, de démêler les raisons de cette aversion. En commençant à se documenter il n'imaginait pas faire, si vite, si ample moisson. Il découvrit d'abord que la langue française est la seule au monde à nommer « État providence » ce que les autres appellent « État de bien-être » (anglais : *welfare state*, espagnol : *estado del bienestar*, portugais : *estado de bem-estar social*, chinois : 福利國家, japonais : 福祉国家論), ou bien « État social » (allemand : *Sozialstaat*, russe : социальное государство, italien : *stato sociale*, ou encore, en suédois « maison du peuple » (*Folkhemmet*).¹ Ces expressions ont évidemment des connotations bien différentes : les deux premières renvoient à des fonctions qui excèdent de beaucoup les fameux « pouvoirs régaliens ». ² La dernière rappelle

1 Merci, [Wikibéral](#)

2 Ce sont les *regalia* ou « droits du roi » qui concernent un nombre restreint de domaines : armée, lois, justice, police, impôts, administration, monnaie.

Le Témoin Gaulois – Au Fil des jours

que le peuple – *Folk* – doit être le détenteur et le bénéficiaire du pouvoir et insiste sur le « vivre ensemble », *hemmet*. Au contraire « l'État providence » place le citoyen dans la dépendance d'un pouvoir bienfaisant, certes, mais transcendant, quasi divin, il fait de lui un « assisté ». Les mots ont leur importance, ils induisent à notre insu des conduites : on s'en remet ou on s'en prend au gouvernement, à « eux », au lieu de prendre ses affaires en main, tendance encouragée par le pouvoir actuel qui tend à retirer la cogestion de la sécurité sociale aux organisations patronales et aux syndicats de salariés, ces derniers ayant été domestiqués du jour où l'État leur a accordé des subventions. Rien d'étonnant si l'on examine l'histoire de cette expression. C'est le député républicain et libéral Émile Ollivier qui l'a lancée pour la première fois : « *Nous saisissons dans cette théorie exposée par Le Chapelier l'erreur fondamentale de la Révolution Française [...] De là sont sortis les excès de la centralisation, l'extension démesurée des droits sociaux, les exagérations des réformateurs socialistes ; de là le procès de Babeuf, la conception de l'Etat-providence, le despotisme révolutionnaire sous toutes ses formes* », dans le discours à l'Assemblée nationale du 27 avril 1864, où il rapportait le projet d'abolition de la loi Le Chapelier (1791) qui avait supprimé le droit de coalition (suppression des corporations, des organisations ouvrières ou paysannes, compagnonnage) et interdit le droit de grève. En rendant ces droits aux ouvriers, il comptait bien les assagir !³ Déjà, en 1856, Alexis de Tocqueville, dans *L'Ancien Régime et la Révolution*, tenait le même raisonnement : « *Le gouvernement ayant pris la place de la providence, il est naturel que chacun l'invoque dans ses nécessités particulières. On lui reproche jusqu'à*

3 Voir l'excellente communication de Stéphane Sirot, Professeur à l'université de Cergy-Pontoise : [1864-1884 : De la dépénalisation de la grève à la légalisation du fait syndical](#) (Actes de la conférence-débat du 15 novembre 2017 à Paris)

Le Témoin Gaulois – Au Fil des jours

l'intempérie des saisons. » Les classes opprimées doivent s'opposer clairement à la confiscation par l'État de la gestion de la sécurité sociale, et obliger les syndicats qui sont devenus chiens (bien gras, si on en juge par des scandales récurrents, vite étouffés, que provoque le train de vie de certains dirigeants) en acceptant de porter le collier des subventions, à redevenir loups en les refusant, ou les remplacer par d'autres plus indépendants. Une loi réservant aux seuls syndiqués le bénéfice de leurs luttes, comme en Allemagne, leur assurerait à la fois, par l'afflux des cotisations, fonctionnement, indépendance et représentativité. Mais quand la bourgeoisie résilie le pacte de ce qu'elle appelle avec mépris « l'État providence », elle affaiblit l'État tout court, et doit faire appel à l'homme providentiel.

Les Français, dans les situations de crises, ont pris l'habitude de se donner un chef qui concentre les pouvoirs, le temps au moins de régler les problèmes. Ce fut le cas en 1940 avec Pétain, dans la défaite militaire, et avec de Gaulle en 1958, quand la république parlementaire se vit dépassée par la guerre post-coloniale qu'elle ne savait comment terminer et la révolte de son armée. Le premier dut s'enfuir avec ceux dont il s'était fait le collaborateur dévoué, défaits par les Alliés, et revint en France au grand dam du second qui ne put lui éviter une condamnation infamante et bien méritée. Son successeur, bientôt remercié par les électeurs, se tint à l'affût, se posant en sauveur de la France éternelle : un putsch militaire ratifié par les urnes fit appel à cet homme providentiel. Il remplit son contrat à sa manière, se retirant en catastrophe de l'Algérie en livrant à leurs bourreaux ceux des Algériens qui s'étaient crus Français sur la foi de ses promesses. Devenu trop vieux, fatigué et honni par la jeunesse, il fut poussé vers la retraite par ses amis politiques. Mais il laissait un cadeau empoisonné,

cette « Cinquième » dont la constitution remplaçait la république par une monarchie élective, défaut aggravé en 1965 par l'élection du monarque au suffrage universel direct. Depuis lors, les Français, qui ont voté avec enthousiasme cette mesure, sont pris au piège sans y rien comprendre pour la plupart. Il faut donc leur répéter qu'on ne peut espérer diminuer les difficultés qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne du fait de la voracité des privilégiés et des bouleversements en cours dans le monde, qu'ils soient d'ordre économique, politique ou climatique, que dans le cadre d'une puissance de dimension continentale et que seule l'Europe leur en donne la chance. Que les pouvoirs qu'ils donnent à leur roitelet pour cinq ans sont de toutes façons réduits : il peut leur nuire, et même beaucoup, en aggravant l'injustice sociale, mais il n'a guère de prise sur le contexte mondial. Aurait-il le désir d'améliorer leur sort (et ce n'est évidemment pas le projet de Macron), les choix sont si complexes qu'ils ne peuvent être faits que par le dialogue et des compromis acceptables par tous les intéressés, et non par un seul homme entouré de sa cour. Car son élection, devenue l'enjeu décisif de la vie politique, a eu pour effet de transformer tous les partis en clubs dont le seul objectif est de faire élire leur champion, et incapables de relayer les demandes de leurs électeurs et de chercher des solutions à leurs problèmes. Et de surcroît, le système actuel est tel que seuls des mystificateurs ou des paranoïaques peuvent postuler au genre de « présidence » institué, c'est-à-dire faire croire (et quelquefois croire eux-mêmes) qu'ils sont capables à eux seuls de tout régler, bref, qu'ils sont des « hommes providentiels ». Malheureusement, la participation à l'élection présidentielle, la seule qui semble encore intéresser les Français, montre à quel point l'illusion est tenace.

Le Témoin Gaulois – Au Fil des jours

À l'heure où les gilets jaunes, mus par une juste colère, cherchent à s'organiser, où le mouvement est infiltré par tous les pêcheurs en eau trouble, ils doivent déjouer toutes les manipulations, dont les plus lucides sont conscients. Mais surtout, qu'ils sachent que se battre sur une liste hétéroclite de revendications comme celle qui a couru n'ouvre guère de perspectives, et donne beau jeu à leurs adversaires, pourtant très minoritaires dans le pays. Comme le temps presse, il est fort à craindre que ce mouvement échoue ou soit dévoyé. On ne fera pas l'économie d'une vraie réflexion politique, qui commencera par le refus de s'en remettre à quelque providence que ce soit.

Lundi 3 décembre 2018